# MAIRIE DE

# SUCCIEU

**ISERE** 



Tél. 04 74 92 00 42

Fax 04 74 92 07 16 mairie@succieu.fr

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MAI 2017

<u>Etaient présents</u>: BARRAL-JOANNES Anne-Laure BOUILLOT Didier - CLOT Bernard - DOUILLET Alain -DUPERRET Christophe - FIHMAN Cécile - GAGET Patrick - GALLOIS Brigitte - PAQUIER Corinne - PERRICHON Marie-Madeleine - SORLIN Julia - VEYET Richard - VIAL Guillaume

**EXCUSES:** BARRAL Baptiste (Pouvoir à DOUILLET Alain)

**SECRETAIRE DE SEANCE : VEYET Richard** 

Les comptes rendus des conseils municipaux des 9 et 30 mars 2017 sont adoptés à l'unanimité.

## 1 - VOIRIE

# Délibération sur le programme de voirie et d'éclairage public CAPI 2017.

Le budget alloué par la CAPI aux travaux sur les voies d'intérêt communautaire de la commune s'élève à 40 000 €. Mr VIVIER Éric, chargé du secteur CAPI a établi un compte rendu : deux secteurs ont été identifiés comme prioritaires pour terminer la rénovation d'un axe de plus en plus fréquenté et pour intervenir sur un secteur où la voirie présente des dégradations préoccupantes.

- VC n°3 Secteur : Route de Sérézin, il reste 150 à 200 mètres à rénover entre le carrefour du Moulin et le chemin de Verneicu.
- VC n°4 Secteur : Entre le Genevey et Les Grailles, au-dessus de la ferme Vellet, un affaissement du bas-côté de la route reste à consolider, le revêtement est à rénover avant que la situation n'empire.

Ces travaux devraient être réalisés avant l'été dans le cadre d'un marché à bons de commandes que la CAPI vient de renouveler avec les sociétés Eiffage et Gachet.

#### **ECLAIRAGE PUBLIC**

Une étude est envisagée depuis le bilan énergétique de 2011. Dans la suite du changement des lampes sur les lampadaires des hameaux, la CAPI prévoit un budget de 10 000 €. Dans l'attente du lancement de la deuxième phase du projet « cœur de commune » il a été convenu de réaliser dans un premier temps un diagnostic de l'éclairage du village.

L'étude sera menée par la société l'ITEC, assistant à maîtrise d'ouvrage de la CAPI.

#### → Adopté à l'unanimité

#### **2 FINANCES**

Indemnités maire et adjoints

L'indemnité des maires et adjoints est calculée sur un indice de la fonction publique territoriale. Cet indice a changé et doit encore évoluer en 2018. Il est donc nécessaire d'actualiser la délibération fixant les indemnités du maire et des adjoints. Cette délibération ne change rien à ce qui a été voté en 2014.

# → Adoptée par 1 abstention et 13 voix Pour

Modification Régie « produits divers » pour intégrer la redevance du marché
Une modification de la Régie « produits divers » est effectuée pour permettre d'y intégrer le prix des emplacements et stands lors des marchés « Court-Circuit »

# → Adoptée à l'unanimité

# 3 - <u>URBANISME</u>

Information sur l'avancement du raccordement à la fibre dans le cadre du plan départemental THD

Le département procède, avec son engagement sur l'ensemble de l'Isère et des collectivités territoriales, à la mise en place de la fibre sur la commune. Cela se déroulera en 2 phases.

- 1<sup>ère</sup> phase : Dans un premier temps, la fibre venant des Eparres via Châteauvilain sera enterrée depuis le Pissou jusqu'au Village. Elle viendra s'arrêter dans les tabourets existants à l'entrée du Lotissement des Cigognes, en attente de la 2<sup>ème</sup> phase.
- 2<sup>ème</sup> phase : Dans un second temps, la fibre venant des tabourets sera raccordée sur les hameaux en aérien.

#### 4 - CŒUR DE COMMUNE

Point sur le dossier

Le dossier de subventions pour l'Etat est en cours d'instruction. Côté Département, le dossier passera en Conférence Territoriale le 30 mai.

Les subventions du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes font l'objet d'un « Contrat Ambition Région » passé avec la CAPI. La répartition de l'enveloppe proposée dans ce cadre attribut un montant de 17 500€ à la commune, auquel s'ajoute la somme de 8 633€ dans le cadre d'un « bonus ruralité ». Le Conseil municipal marque son opposition à la proposition de répartition de cette enveloppe, jugée trop floue et inéquitable.

# 5 - <u>ÉCOLE – PÉRISCOLAIRE</u>

Information sur le renouvellement du PEDT (Projet Éducatif Territorial)

L'effectif actuel est de 64 élèves.

L'effectif à la rentrée 2017 sera de 69 élèves.

Effectif Cantine : 32 repas en moyenne

Effectif Garderie : 13 élèves le matin et 17 élèves le soir (en moyenne).

TAP : 50 élèves sont répartis en 4 groupes, 9 intervenants dont 3 agents de la commune.

L'année dernière, des maquettes de notre village avaient été réalisées par les enfants. Cette année, le projet est porté sur « Les enfants de la Terre », les enfants réalisent leur carnet de voyage en visitant les villages et pays selon leur propre regard.

Les rythmes scolaires sont pour l'heure maintenus sur une durée de 3ans. Le PEDT, signé avec les communes du Val d'Agny sera renouvelé pour 3 ans.

# 6 - CULTURE

## Validation du programme de la fête de la musique 2017

La fête de la musique du village est maintenue au samedi 24 juin 2017 au stade. La soirée commencera à 19h00, se finira aux alentours de 23h30 et accueillera les groupes suivants :

- La Batucada du conservatoire Hector Berlioz : une vingtaine de percussionnistes mélangent des sons africains et amérindiens.
- La troupe « Authentique Musique » : une douzaine de chanteurs interprètent en solo, duo, trio, des chansons de la variété française et internationale.
- Le collectif Percu de Vibrations Mystiques : toujours dans le rythme avec la participation des enfants ayant découvert les percussions grâce à ce groupe lors des TAP.
- *Balkapi* : fréquentant le Conservatoire Hector Berlioz, ce groupe interprète de la musique traditionnelle d'Europe Centrale, un mélange de répertoire Tzigane et de Slave.

Budget: 450 euros de prestation musicale.

# → Adopté à l'unanimité

# 7 - <u>INTERCOMMUNALITÉ</u>

# Présentation du projet de « saison de la lecture » du Val d'Agny 2017/2018

Le groupe Culture du Val d'Agny réunit les conseillers municipaux des 7 communes du Val d'Agny membres de la commission culture de la CAPI. Ils travaillent ensemble à la coordination de la communication autour des évènements culturels organisés par chacune des communes, ainsi que sur la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques. La proposition de ce groupe est de deux ordres :

- Mener une action collective, à l'automne 2017, sur le thème «ensemble » porté par les Médiathèques CAPI. Il est proposé à chaque commune de réaliser un « arbre à vœux » pour aboutir à une exposition collective en fin d'année.
  - Éditer une plaquette commune présentant les évènements organisés par les bibliothèques.

#### **→** En attente

# 8 – <u>FLEURISSEMENT</u>

Délibération de validation du règlement du concours de maisons fleuries

Un règlement fixant le déroulement du concours des maisons fleuris est présenté au conseil municipal. (Voir document ci-joint)

# → Adoptée à l'unanimité

## 9 – QUESTIONS DIVERSES

- Des retours positifs ont été transmis aux conseillers municipaux sur l'extinction de l'éclairage public la nuit.

# **COMMUNIQUE MAIRIE**

Les filles et garçons nés en avril et mai 2001 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille.

# Journée défense et citoyenneté (JDC) :

Cette journée doit être accomplie après votre recensement, entre votre 16<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> anniversaire. Elle permet de vous informer sur vos droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions.

Pour vous inscrire aux concours et examens de l'Etat (permis de conduire, BEP, baccalauréat, etc.), vous devez présenter votre certificat de participation à la JDC ou votre certificat d'exemption. Si vous attendez de recevoir votre convocation à la JDC, vous pouvez justifier de votre situation au moyen d'une attestation provisoire. Pour prouver la régularité de votre situation en matière de recensement, vous devez avoir l'attestation remise par la mairie au moment de votre recensement

<u>La Croix-Rouge</u> mènera une campagne de sensibilisation auprès du grand public entre le 10 juillet et le 5 août 2017, afin de faire connaître ses missions et ses besoins.

# **VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS CULTURELLES**

| Associations            | Date  | Evénement   | Contact                                  |
|-------------------------|---|---|--|
| ASSTF                   | 4 /06 1/4 de finale<br>11/06 1/2 finale<br>18/06 Finale | L'équipe dispute la Coupe<br>Paul Brize.                        | Dominique PAGES<br>☎06 72 81 00 30       |
| ACCA                    | 17 et 18 juin   | BALL TRAP<br>Aux Grailles                                       | Jean-François ARMANET<br>☎06 25 74 50 53 |
| SOU DES ECOLES          | 24/06/2017  | Fête de l'école.  | Stéphanie MAIGNE<br>☎06 64 39 59 64      |
| SPORT NATURE<br>SUCCIEU | Voir calendrier<br>sur site                             | Sorties Vélos, VTT et marche nordique www.sportnaturesuccieu.fr | Stéphane BOVAGNE  © 06 50 42 88 95       |

# CHEZ NOS VOISINS DU VAL D'AGNY

<u>Eclose-Badinières</u> : Gala de danse de l'association Agny's Rock n' Jazz. Salle des fêtes de Nivolas-Vermelle.

# **Nivolas-Vermelle**

Mercredi 31 mai 18h30 salle des fêtes Itinéraire Bis avec le théâtre du Vellein. AMOUR TOUJOURS, Roméo et Juliette de William Shakespeare en 60 minutes Plateforme Locus Solus

#### Châteauvilain

Vendredi 23 juin : fête de la Musique.